

COMPTES-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 AVRIL 2022 A 20 h 00

Étaient présents :

PÉRON Jean-René, HENRY Antoine, FEAT Cédric, QUEINNEC Solène, CHAMLEY Sylvain, PARCHEMINAL Carl, QUIGUER Thierry, BRASSEUR Mélanie.

Absents/excusés : LEGOUT Christian, MERRER Brigitte, MARC Aurélie, PERON Sébastien, LE GALL Kévin, LAYOUR Nathalie.

Procurations : LEGOUT Christian à HENRI Antoine
MERRER Brigitte à PERON Jean-René
LE GALL Kévin à PARCHEMINAL Carl

Secrétaire de séance : Madame Mélanie BRASSEUR

OUVERTURE DE SÉANCE : 20 h 00

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18 février 2022 l'unanimité

ORDRE DU JOUR

D22 – AFFECTATION DE RESULTAT 2021 ET BUDGET LOTISSEMENT 2022

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance des résultats de l'exercice 2021 :

FONCTIONNEMENT : 4 475.03

INVESTISSEMENT : - 268.04

Décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de **4 475,03** euros en recettes de fonctionnement 2022.

Le Maire présente ensuite à l'assemblée le budget primitif 2022 dont les dépenses et les recettes en **fonctionnement** s'équilibrent à la somme de **98 171,10 €** et en **investissement** à **98 171,10 €**.

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé de Monsieur Le Maire et délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif de la commune pour l'année 2022.

Adopté à l'unanimité.

D23 – SUBVENTION LEADER : REHABILITATION D'UNE ANCIENNE BÂTISSE EN GÎTE D'ÉTAPE

- **VALIDE** le projet et le plan de financement prévisionnel (année 2022) comme suit :

Nature des DEPENSES	Montants €	Nature des RECETTES	Montants €	%
DEMOLITION_PURGE_REGIE COMMUNALE	35 000	Financiers publics sollicités		
GROS ŒUVRE TERRASSEMENTS	115 000	Europe – FEADER / FEAMP/FEDER	48 424	
TRAITEMENTS PARASITAIRES	15 000	Etat DsiL	107 939	
CHARPENTE BARDAGE BOIS	45 000	Région		
COUVERTURE ARDOISE ÉTENCHÉITÉ	40 000	Autofinancement	533 637	

MENUISERIES EXTERIEURE ET SERRURERIE	72 000			
MENUISERIES INTERIEURES BOIS – AGENCEMENT	65 000			
DOUBLAGE ISOLATION PLAFONDS	75 000			
ELECTRICITÉ	37 000			
PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	45 000			
REVETEMENTS DE SOLS – FAIENCES	32 000			
PEINTURE - RAVALEMENT	24 000			
HONORAIRES MAÎTRISE D'ŒUVRE, DIAGNOSTICS, SPS, ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE	60 000			
AMENAGEMENTS ET MOBILIERS	30 000			
Total Dépenses	690 000€	Total des Recettes prévisionnelles	690 000€	100%

- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions auprès de tout financeur **FEADER / DLAL- FEAMP/ ITI FEADER**, Etat, Région, Département au titre du Contrat de partenariat Europe/Région/Pays de Morlaix et signer les documents s'y référant.

- **DONNE** l'autorisation au Président de modifier le plan de financement si besoin selon l'évolution de celui-ci.

D24 – RAVALEMENT DES FACADES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité de réaliser le ravalement des façades des bâtiments communaux.

Des devis seront réalisés pour comparer les tarifs et les prestations des différentes entreprises.

Les Membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur Le Maire à retenir l'entreprise la mieux disante après avis de la commission travaux.

Adopté à l'unanimité.

D25 – SECURISATION ROUTIERE DANS LE CENTRE BOURG ET CERTAINS HAMEAUX

Il est nécessaire de sécuriser des endroits dans le centre bourg et hameaux en campagne.

Les élus autorisent le Maire à demander des devis.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à retenir l'entreprise la mieux disante après avis de la commission travaux/routes.

Adopté à l'unanimité.

D26 – VENTE DES TOILETTES SECHES

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'après négociation le prix de 15 000 euros HT a été fixé pour la vente des toilettes sèches.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à vendre les toilettes sèches au prix de 15 000 euros HT à la commune de Plouigneau et à signer tous les documents.

HEURE DE CLÔTURE DE SÉANCE : 21 h 30

Le 20 Avril 2022,
A Le Cloître Saint-Thégonnec,

Le Maire,
Jean-René PERON

